



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 MARS 2021
Délibération n°DEL-2021-0038

OBJET : Rapport Développement Durable 2020

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice :
74
Présents : 63
Pouvoirs : 7
Absents : 0
Excusés : 11

Acte rendu exécutoire
après transmission en
Préfecture le

18.3.21

et affichage le

18.3.21

Secrétaire de séance :
Coralie BOURDELAIN

Le 08 mars 2021 à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 02 mars 2021.

Présents : Henri BAILE, Laurence THERY, Claude BENOIT, Françoise MIDALI, Patrick BEAU, Coralie BOURDELAIN, Roger COHARD, Régine MILLET, Philippe LORIMIER, Annick GUICHARD, Jean-François CLAPPAZ, Sidney REBBOAH, Julien LORENTZ, François BERNIGAUD, Olivier SALVETTI, Anne-Françoise BESSON, Cédric ARMANET, Patrick AYACHE, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Ingrid BEATINI, Dominique BONNET, Alexandra COHARD, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Annie FRAGOLA, Nelly GADEL, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, Vincent GOUNON, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Alain JOLLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Sylvain MICHALIK, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Adrian RAFFIN, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Olivier ROZIAU, Franck SOMME, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Annie TANI, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO, Damien VYNCK Jean-Luc FILLON

Pouvoir : Christophe BORG à Damien VYNCK, Patricia BAGA à Hervé LENOIRE, Cécile CONRY à François BERNIGAUD, Brigitte DULONG à Nelly GADEL, Martine KOHLY à Sidney REBBOAH, Clara MONTEIL à Patrick BEAU, Cécile ROBIN à Cédric ARMANET

Vu les articles L.2311-1-1 et D.2311-15 du code général des collectivités territoriales,

Préalablement aux débats sur le projet de budget, Le Grésivaudan doit présenter un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques menées sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Il est précisé que ce rapport n'a pas pour vocation d'être exhaustif, mais de présenter une synthèse.

Suite à sa présentation, le conseil communautaire prend acte de ce rapport.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le 08 mars 2021

Le Président,
Henri BAILE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Le Grésivaudan



2020

Rapport

sur la situation en matière de
**développement
durable**



SOMMAIRE

PREAMBULE..... p.3

Rapport sur la situation en matière de Développement Durable 2020..... p.4

PARTIE 1..... p.5
Bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire par la collectivité, au regard des 5 finalités du Développement Durable

1.1 - Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère..... p.5
1.2 - Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources..... p.8
1.3 - Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations /
Epanouissement de tous les êtres humains (2 finalités regroupées)..... p.12
1.4 - Dynamique de développement suivant des modes de production et de
consommation responsables..... p.18

PARTIE 2..... p.20
Actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité au regard des 5 finalités du Développement Durable

2.1 - Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère p.20
2.2 - Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources..... p.20
2.3 - Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations /
Epanouissement de tous les êtres humains (2 finalités regroupées)..... p.21
2.4 - Dynamique de développement suivant des modes de production et de
consommation responsables..... p.23

PARTIE 3..... p.25
Gouvernance

PREAMBULE

Dès sa création en 2009, la communauté de communes Le Grésivaudan s'est engagée dans une politique de développement durable qui est un enjeu majeur de notre société et de notre territoire.



PLAN CLIMAT
AIR ÉNERGIE
DU GRÉSIVAUDAN



Cet engagement politique s'est traduit par :

- L'adoption de la charte de développement durable du Pays du Grésivaudan, révisée en juin 2009, dans la perspective de l'élaboration du nouveau Contrat de Développement Durable de la Région Rhône-Alpes pour le Pays de Grésivaudan (CDDRA) pour la période 2010-2015. Le choix du Grésivaudan est de concentrer l'intervention régionale sur 3 axes stratégiques :
Axe 1 : Soutenir la diversification de l'activité économique et des activités existantes.
Axe 2 : Développer les modes de déplacements autres que la voiture individuelle.
Axe 3 : Favoriser la cohésion sociale.
- L'adoption du Plan Climat Air Énergie Territorial le 23 septembre 2013. Il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie sur le territoire tout en préparant son adaptation aux impacts du changement climatique.
- L'adoption de son Agenda 21 le 27 janvier 2014. Cette démarche permet de définir les orientations en matière de développement durable de la communauté de communes.
- Le territoire du Grésivaudan a été reconnu TEPOS (Territoire à Energies Positives) par la Région en octobre 2015 et TEPCV (Territoire à Energies Positives et pour la croissance verte) par le Ministère en décembre 2015. La collectivité a pris des engagements de réduction des consommations d'énergies et de développement des énergies renouvelables à l'horizon 2030 et 2050 (délibération du 2 novembre 2015). Cette labellisation nationale TEPCV a permis de bénéficier des financements pour des investissements ou travaux dans le domaine de la transition énergétique.



Rapport sur la situation en matière de Développement Durable 2020





Ce rapport répond aux obligations réglementaires fixées par la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et précisées par le décret du 17 juin 2011. Il n'a pas pour vocation d'être exhaustif, mais de présenter une synthèse sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.



Il présente ainsi les actions engagées ou mises en œuvre par Le Grésivaudan sur l'année 2020.

PARTIE 1

Bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire par la collectivité, pour l'année 2020, au regard des 5 finalités du Développement Durable



1.1 - Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



<p>Réduction des émissions de Gaz à Effets de Serre – GES,</p> <p>Réduction de la dépendance aux énergies fossiles</p> <p>et</p> <p>Adaptation du territoire au changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du Plan Climat Energie Territoire. • Sélection d'un bureau d'étude pour la révision du Plan Climat Aire Energie Territoire. • Accompagnement des communes dans l'élaboration de leur programme d'actions énergie-climat. • Soutien de la démarche « Tous en Transition » et mise en ligne de la carte des initiatives locales. 	 
<p>Sensibilisation aux enjeux climat énergie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation du grand public : <ul style="list-style-type: none"> - Visite de maison BBC, - 2 balades thermographiques pour comprendre les déperditions énergétiques, - 24 prêts de caméras thermographiques, - Matinée conseil rénovation à destination des particuliers, le samedi matin. • Sensibilisation des élus et des techniciens : conférences, réseau élus énergie, ateliers... • Mise à disposition d'exposition dans les écoles via l'AGEDEN. • Soutien de la démarche Grési21 pour le recrutement de jeunes en services civiques qui interviendront sur le changement climatique dans les collèges et lycées du Grésivaudan. 	
<p>Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier du Grésivaudan aux travaux d'amélioration des performances thermiques des logements locatifs sociaux : Le Grésivaudan en fait sa priorité avec un budget annuel d'environ 900 000€ reconductible jusqu'à la fin du mandat (sous réserve des votes annuels du budget). • Reconduction du programme "Habiter Mieux" de l'ANAH dans le cadre de l'OPAH avec le financement de 29 ménages en 2020. • 6 primes chauffe-eau solaire fonds solaire octroyées aux habitants. 	 

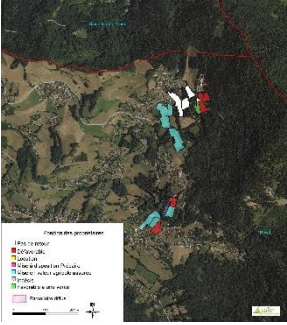

<p>Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables</p>	<ul style="list-style-type: none">• Permanences gratuites Info-énergie de l'AGEDEN dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique du Grésivaudan, « Rénov'Energie », 256 personnes ont reçues un conseil personnalisé pour leurs projets de rénovation énergétiques.• Diffusion de la newsletter collectivités énergie de l'AGEDEN aux communes et leurs élus référents énergie.• Soutien et accompagnement du projet citoyen de centrale villageoise pour développer des énergies renouvelables sur le territoire du Grésivaudan.• Poursuite des trois appels à projets à destination de toutes les communes du territoire : un programme de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments et logements communaux ainsi que pour l'éclairage public. Un accompagnement par l'AGEDEN est financé pour aider les communes dans leurs projets de travaux de rénovations performantes (plus de 48 projets accompagnés) et des aides financières sont prévues pour les travaux.• Accompagnement par l'AGEDEN, dans le cadre de la convention de partenariat, de 13 projets pour l'amélioration énergétique de leur patrimoine et développement d'énergie renouvelable (conseil personnalisé et suivi).• Accompagnement de 5 projets (4PV et 1 hydro) sur 5 communes (par l'AGEDEN via convention de partenariat).• Soutien et suivi du projet de petites hydro « turbine de l'Oule » : participation complémentaire de 10 000 euros au capital de la SAS Grési21.• Organisation d'une réunion de présentation des enjeux de méthanisation agricole et des 2 projets de méthanisation agricole en réflexion sur le Grésivaudan aux Vice-présidents et élus des communes concernées.• Pour la réalisation du nouveau Centre Nautique Intercommunal de Pontcharra, une approche environnementale a été inscrite au cœur de l'opération et non pas « en plus » dans un projet standard. Il y a une véritable recherche de performance énergétique, fonctionnelle et technique.	
<p>Réduction des pollutions atmosphériques</p>	<ul style="list-style-type: none">• Actions en faveur du Plan de Prévention de l'Atmosphère (PPA) :<ul style="list-style-type: none">- Participation aux instances préfectorales du PPA (comité de pilotage et comité de suivi),- Participation au comité territorial Atmo Auvergne Rhône Alpes (adhérent depuis 2014),- réunion de sensibilisation sur le chauffage bois.• Poursuite de la Prime Air Bois à destination des particuliers pour le renouvellement des appareils de chauffage non performants	


<p>Réduction des pollutions atmosphériques</p>	<p>(lauréat de l'AMI de l'Ademe sur une réponse en concertation avec la GAM et la CAPV).</p> <ul style="list-style-type: none">• Organisation de 4 ateliers « bien utiliser son poêle » : plus de 100 bénéficiaires de la prime sensibilisés.• Envoi de 800 kits « allumage par le haut et bonnes pratiques » aux bénéficiaires de la prime 2016-2017-2018.• Signature d'une convention Air avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour permettre l'accès aux communes à des subventions pour le remplacement de véhicules thermiques par des véhicules électriques ou GNV. Organisation d'une réunion d'information.• Sensibilisation et accompagnement des acteurs de la restauration collective aux possibilités d'élimination des déchets de cantine par le compostage.	
---	---	--

1.2 – Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources





<p>Protection et mise en valeur des ressources en eau</p>	<ul style="list-style-type: none">• Les orientations du schéma directeur d'eau potable se déclinent, selon plusieurs axes :<ul style="list-style-type: none">- Protection de la ressource : protection, amélioration, suivi et mise à niveau réglementaire des ressources gravitaires.- Optimisation nécessitant l'abandon ou la déconnexion de certains captages.- Amélioration de la qualité de l'eau: de nombreuses ressources ne disposent d'aucun dispositif de traitement.- Déploiement de dispositif de traitement.- Amélioration des performances des réseaux et de la connaissance patrimoniale : le rendement est très hétérogène sur le territoire. Un rendement réglementaire minimal est requis.- Amélioration / Optimisation du fonctionnement : il s'agit à la fois d'optimiser le fonctionnement des systèmes, d'améliorer la complémentarité des ressources, abandonner ou renforcer des ouvrages, mais également les sécuriser par le biais d'interconnexions.• Ce programme nécessite plusieurs millions d'euros d'investissement. Il fera l'objet d'une déclinaison opérationnelle dans le cadre d'un programme pluri annuel d'investissement.• Néanmoins, Le Grésivaudan poursuit son travail de suivi des ressources et de mise en place de traitement sur les communes du territoire. La connaissance et la maîtrise des systèmes se poursuivent, notamment par l'intermédiaire de la télégestion en cours de déploiement sur certains secteurs du territoire.• Par ailleurs, Le Grésivaudan met en place une nouvelle politique agricole en lien avec la protection de la ressource en eau. Elle a pour objectif d'installer des projets d'agriculture bio et HVE sur les périmètres de captage d'eau potable en faisant notamment de l'acquisition de parcelle. Une première exploitation a été installée à Pontcharra. Ce travail d'acquisition, de veille et d'animation sera développé, dans un premier temps autour de 3 captages du territoire (Lumbin, Le Cheylas et Pontcharra).• En parallèle, un travail est cours avec le CRPF pour l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques forestières autour des captages d'eau potable.	 
--	--	--




<p>Protection contre les risques d'inondation</p>	<ul style="list-style-type: none">• Mise en œuvre du schéma directeur Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) par l'intermédiaire du Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère, à qui la compétence a été transférée, en particulier en élaborant un Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations sur les affluents de la rivière Isère.• Travaux d'entretien des cours d'eau, notamment poursuite des travaux suite à la tempête Eleanor de 2018.• Poursuite des travaux d'envergure de la rivière Isère en amont de Grenoble (lit, digues, casiers d'inondation contrôlée, zones humides).	
<p>Préservation des ressources naturelles « bois »</p>	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite de la promotion et de la valorisation de la filière bois à travers plusieurs actions :• La restructuration du foncier forestier et la mise en gestion durable :<ul style="list-style-type: none">- <i>Biens vacants et sans maître (projet SYMBIOSE) :</i> Accompagnement des communes dans la recherche et l'appréhension de parcelles forestières vacantes, afin de les remettre en gestion durable. D'après les données cadastrales, 544 ha de parcelles forestières potentiellement vacantes sur le territoire. 11 communes se sont engagées dans l'appréhension de ces parcelles, pour un total de 272 ha présumés vacants et sans maître. Le travail est en cours en partenariat avec la SAFER. Au-delà des procédures d'incorporation pour intégration au patrimoine communal, une enquête est réalisée auprès des propriétaires voisins pour favoriser la restructuration foncière. 37,3 ha (dont 14,6 de forêt) potentiellement vacants. Après un premier tri, il resterait 12,3 ha de parcelles vacantes (à vérifier auprès des services fonciers).- <i>Bourse foncière :</i> Migration de la bourse foncière forestière vers le site « La Forêt Bouge », plus complet et plus intuitif. Ce site permet la mise en relation entre acheteurs et vendeurs de parcelles forestières, permettant ainsi de rapprocher les parcelles pour en faire des entités plus facilement valorisables. Environ 200 parcelles sur Le Grésivaudan sont déjà répertoriées. A fin novembre 2020, ce sont 324 offres de vente publiées pour 280 ha et 933 parcelles. Depuis 2017, 217 offres sont déclarées vendues représentant 92 ha.	




	<p>Ce site permet également de connaître les travaux à réaliser sur sa parcelle, de contacter des professionnels, d'estimer la valeur de ses bois, mais aussi d'être informés des démarches réglementaires à effectuer.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation et atténuation du changement climatique avec l'engagement de la collectivité dans la démarche Sylv'ACCTES. Cette association est reconnue d'intérêt général. Elle porte un dispositif visant le financement de travaux forestiers permettant une meilleure résilience des peuplements au changement climatique, la séquestration du carbone, la production de bois de qualité et la biodiversité (irrégularisation, diversification des peuplements, compléments de régénération...): financement à hauteur de 40% du coût total des travaux en forêt publique et 70% en forêt privée. Un dispositif « crise climatique » peut également être déclenché suite à une attaque parasitaire ou une tempête. Le fonds d'investissement est abondé grâce à du mécénat d'entreprise et à des financements de collectivités. • Volet forestier du plan de relance : Groupe de travail partenarial pour informer de l'état des lieux, des expérimentations en cours, des choix d'essences de replantation... 	
<p>Préservation de la ressource « terre »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A partir du repérage de 1378 ha de gisements fonciers ayant un intérêt agricole potentiel ou avéré pour l'agriculture, mise en œuvre de la stratégie de préservation, de mobilisation et de mise en valeur du foncier agricole pour le territoire du Grésivaudan avec les objectifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - D'atteindre 500 ha de surfaces agricoles impactées par le projet, - De restaurer et remettre en valeur une centaine d'hectares de surface agricole des 1378 ha de gisements fonciers identifiés ; - De participer à l'installation d'une dizaine de porteurs de projet. Cette stratégie de développement local pour le foncier agricole bénéficie de financement de l'Union européenne dans le cadre du FEADER. • Poursuite de la veille foncière afin d'éviter que la terre agricole ne parte pour un usage non professionnel et/ou à des prix élevés. • Suite à l'appel à candidatures pour les parcelles pour lesquelles une promesse de vente ou de location a été recueillie, retour à l'agriculture professionnelle pour 0.5 ha de terre agricole. 	 

	<p>Organisation avec le Département de l'Isère et la Chambre d'agriculture d'une réunion de présentation de l'outil Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces Agricoles Et Naturels périurbains (PAEN), démarche de préservation et de mise en valeur des terres agricoles.</p>	
<p>Contribution à la préservation des abeilles et au maintien d'une apiculture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans un objectif de sensibilisation du grand public, soutien à la fête des abeilles et du miel de Montbonnot Saint Martin, dans le cadre du mois de la Transition alimentaire. 	
<p>Connaissance de la nature</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Candidature à un Appel à projet national de l'Office Français de la Biodiversité afin d'élaborer un Atlas de la Biodiversité, centré sur les continuités écologiques (trames vertes et bleues) du territoire. La candidature du Grésivaudan n'a pas été retenue. 	



1.3 – Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations / Epanouissement de tous les êtres humains

<p>Solidarité avec les personnes âgées et/ou handicapées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un annuaire des solidarités, accessible depuis le site Internet de la collectivité, afin d'améliorer l'accès de la population à la réponse existant localement à ses besoins sociaux. • Sélection par l'agence régionale de santé et le département de l'Isère de création d'un accueil de jour de 9 places au sein de l'enceinte de l'EHPAD Belle Vallée, à Froges. Ouverture d'ici l'été 2021. • Poursuite de la mise en accessibilité des quais de bus par l'intermédiaire du SMMAG. • Aide financières pour les travaux d'adaptation des logements pour les personnes âgées ou/et handicapées dans le cadre de l'Opération Programmée de l'Habitat : 38 logements privés adaptés. • Réflexion sur la mise en place d'un partenariat avec le réseau de l'Agriculture Sociale et Thérapeutique de Rhône-Alpes (ASTRA) : ce réseau permet aux agriculteurs de créer des partenariats et d'être formés afin d'accueillir différents publics : enfants, jeunes en difficultés, personnes avec handicap, adultes en difficultés. • Soutien aux manifestations qui favorisent l'accès aux publics handicapés. • Soutien à l'organisation du café des aidants sur le territoire. • Soutien à l'association Handynamic qui œuvre pour le développement du sport en faveur des personnes en situation de handicap physique ou mental. • Soutien aux familles en accueillant des enfants en situation de handicap dans certains multi-accueils et accueils de loisirs. 	  
<p>Prévention et jeunesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la politique communautaire en faveur d'une meilleure cohésion sociale par une politique « jeunesse » : <ul style="list-style-type: none"> - poursuite du plan d'actions de prévention éducative en partenariat avec l'APASE. - Intervention de trois éducateurs spécialisés sur les secteurs Villard-Bonnot/Goncelin – Saint Ismier/Le Touvet – Pays d'Alleverd. 	

<p>Prévention et jeunesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour le territoire Haut Grésivaudan, poursuite du soutien à l'association Gaïa. • Ateliers d'écriture pour les classes de SEGPA. • Gestion de la maison intercommunale Simone Veil de Villard-Bonnot, accueillant le planning familial, le secours populaire et l'association AGARO (accompagnement de malades du cancer). 	
<p>Amélioration de l'information des actions de la collectivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des actions de communication par le biais du cartoguide du territoire, présentant les sentiers du PDIPR et favorisant la découverte de notre territoire et de son patrimoine (900 km de randonnées). • Multi-accueils : pré-inscriptions en quelques clics ! Depuis 2015, les demandes sont enregistrées et centralisées sur une fiche de pré-inscription en ligne. Plus besoin de se rendre auprès du ou des multi-accueil(s) souhaité(s). La pré-inscription se fait depuis chez soi à partir de son ordinateur ou de sa tablette. 	
<p>Lutte contre la précarité énergétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'OPAH sur le territoire du Grésivaudan (deuxième année) avec un volet lutte contre la précarité énergétique. Accompagnement de 29 propriétaires pour la définition et le financement de travaux de lutte contre la précarité énergétique, dans le cadre du programme Habiter Mieux. • Accompagnement des bailleurs sociaux et participation financière aux travaux de rénovation énergétique sur leur patrimoine. 	
<p>Favoriser l'emploi et le développement de compétences</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des dirigeants de TPE/PME à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) – plus de 350 entreprises rencontrées. • Mise en œuvre d'actions « appui-conseil » gratuites pour les dirigeants/responsables qui souhaitent se professionnaliser et faire évoluer leur pratique en matière de gestion de Ressources Humaines : mobilisation du plan PME. • Développement de Grésivaudan Plateforme Services vers l'emploi : dispositif dédié aux demandeurs d'emploi de longue durée sans solution. 	






<p>Favoriser l'emploi et le développement de compétences</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement du Plan Local pour l'Insertion et l'emploi (PLIE) du bassin grenoblois sur le territoire du Grésivaudan. Ce dispositif permet d'accompagner de façon renforcée plus de 300 demandeurs d'emploi de longue durée par an, dont une centaine ne percevant pas le RSA, et d'engager de nouvelles actions de formation et d'accompagnement vers l'emploi. En 2020, une continuité des actions des formes de mobilité, de formation au code et à la conduite, localisées à Pontcharra et à Brignoud. • Mise en œuvre d'une action collective permettant aux bénéficiaires de mieux communiquer en public, de découvrir l'actualité culturelle du bassin grenoblois et mieux appréhender la mobilité sur le territoire. • Développement du Réseau Réussite Numérique du Grésivaudan (dispositif d'accompagnement individuel aux démarches en ligne et ateliers d'apprentissage de l'informatique). Plusieurs ateliers organisés dans des médiathèques. 	
<p>Développement de l'insertion</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'un marché réservé aux structures d'insertion afin de pérenniser le dispositif des heures d'insertion intercommunales : 26 000 heures de travail chaque année, représentant l'équivalent de 16 ETP environ. • Intervention régulière des associations et entreprises d'insertion sur certains chantiers et équipements de la collectivité (PDIPR, entretien espaces verts, Espace Aragon, médiathèques...). 	
<p>Développement culturel et sportif</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement du lien social à travers des manifestations gratuites, tout public, réalisées dans diverses communes, avec des producteurs ou acteurs locaux (dans la mesure du possible) : Cinétoiles, challenge intercommunal de course à pied. • Développement d'une aide à la diffusion afin que les spectacles puissent se jouer au plus près des habitants : petites communes, EHPAD, écoles, etc... • Critère « développement durable » appliqué dans le dossier de demande de subvention (événements, patrimoine ...). 	

<p>Développement culturel et sportif</p>	<ul style="list-style-type: none">• Structuration des musées intercommunaux en réseau, avec un site Internet dédié.• Développement du réseau de lecture publique des 36 bibliothèques du Grésivaudan.• Pass Culture qui permet à tous les habitants du territoire d'emprunter des documents dans l'ensemble des bibliothèques du Grésivaudan après inscription dans la bibliothèque de sa commune. Création d'une navette de documents qui remplace un grand nombre de déplacements de particuliers.• Animation du portail des bibliothèques : guichet unique de la lecture publique pour les usagers et bibliothécaires du territoire.• Mise en œuvre de différentes actions visant à promouvoir la lecture : (malles itinérantes de documents entre les bibliothèques) ou la biodiversité (grainothèque, troc de plante, ateliers et conférences).• Développement d'actions gratuites de médiation numérique au sein des médiathèques de Crolles et de Pontcharra, destinées à faire découvrir les outils numériques et leurs applications dans le domaine de la culture.• Accueils réguliers et adaptés de groupes et de personnes éloignées de la lecture ou en fragilité (Ehpad, FLE, Secours populaire...) et conditions de prêts adaptées.• Animation de plusieurs actions à l'Espace Aragon afin de promouvoir le cinéma et le spectacle vivant vers tous les publics :<ul style="list-style-type: none">- Festival jeune public,- Ciné J,- Ciné scène,- Ciné rencontre,- Cin'animé (pour les enfants de 3 à 13 ans),- Café ciné,- Ciné p'tit déj' (pour le très jeune public),- Ciné classique.L'Espace Aragon accueille chaque année près d'une vingtaine de spectacles de tout genre pour satisfaire l'ensemble du public du Grésivaudan ainsi que 5 expositions.• Intégration dans la charte de partenariat sportif mise en place depuis 2015 de mentions destinées à pousser les associations à s'inscrire dans une logique de développement durable. Par	
--	---	--

<p>Développement culturel et sportif</p>	<p>ailleurs précisé que « pourront être soutenues les manifestations visant à renforcer la cohésion sociale, la dimension éducative et sociale du sport ».</p> <ul style="list-style-type: none">• Développement du lien social et du développement du territoire à travers la coordination du Challenge Intercommunal de course à pied.• Prise en compte des démarches de développement durable dans les nouveaux projets de construction.• Mise en place de recyclage de documents mis au rebus en lien avec des structures locales.	
<p>Sensibilisation des jeunes à l'environnement et à la préservation des ressources</p>	<ul style="list-style-type: none">• Visite d'espaces naturels sensibles avec les enfants et les jeunes résidant sur les aires d'accueil des gens du voyage et à destination des habitants (par le Musée de Pinsot pour les habitants) et création d'un potager pédagogique sur l'aire des gens du voyage de Crolles.• Sensibilisation des scolaires et poursuite du « Défi Class'Énergie ». Financement de 3 interventions dans les 4 classes volontaires retenues.• Mise en place de nouveaux ateliers «100 % recup » dans 3 multi-accueils. Loin des jeux standards, les enfants peuvent s'amuser avec des matériaux recyclés. Divers objets ont ainsi pu être collectés auprès des familles : pommes de pin, tissu, bouchons, boîtes de lait en poudre...• Animations scolaires sur consignes de tri et intérêt du recyclage (préservation des ressources de la planète, fabrication de nouveaux objets ou emballages) mais aussi la réduction des déchets (suremballage, réemploi et réparation, gaspillage alimentaire, compostage) et le compostage (935 élèves sur les 1129 de prévus, 39 classes sur les 47 de prévues).• Mise en relation des établissements scolaires avec les prestataires locaux de traitement des déchets du territoire pour organiser des visites de sites ou usines (Centre de tri notamment).• Financement de la formation des 4 jeunes en services civiques recrutés par Grési21 qui vont intervenir sur le changement climatiques dans les collèges et les lycées. Formation faite par	 

	<p>l'AGEDEN dans le cadre de la convention de partenariat.</p> <ul style="list-style-type: none">• Organisation d'un séjour Plong'écolo pour les 14-17 ans du 6 au 15 Juillet. Plongée et randonnée dans les calanques de Marseille avec des temps de prise de conscience de l'accumulation des déchets et de l'état des plages à travers l'observation, le nettoyage et des échanges avec les habitants.	
--	---	--

1.4 – Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

<p style="text-align: center;">Promotion de l'agriculture locale et de l'élevage local pour une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Labellisation « Projet alimentaire territorial (PAT) » par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation du Projet Alimentaire inter-Territorial (PAiT) de la région grenobloise. Ce PAiT a été élaboré par les territoires et acteurs de la région grenobloise, avec des représentants de la société civile et du monde associatif, des acteurs socio-professionnels de la production et de la transformation agricoles, de la santé, de l'action sociale... dans le contexte des changements globaux (climat, crise sanitaire, évolution des attentes sociétales...), avec l'objectif de déployer un système alimentaire local durable pour répondre aux besoins de tous les habitants. • Organisation et participation au Mois de la transition alimentaire en octobre 2020 dans le cadre du PAiT avec : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un séminaire (ateliers reportés en 2021) pour les élus et acteurs de l'alimentation ; ○ Des animations grand public : visite de ferme, rencontre d'agriculteurs sur les marchés fermiers, projections et conférences, • Mise à jour et valorisation de la carte « Manger local » recensant les producteurs en circuits courts pendant le confinement. Ont été ajoutées à cette carte les initiatives de commandes groupées, voire de livraison à domicile des produits locaux. • Soutien aux travaux d'aménagement d'une salle de découpe pour diversifier l'activité de l'abattoir de proximité de Grenoble, en complément des travaux de modernisation, d'amélioration du bien-être animal de l'abattoir afin de maintenir une filière viande locale et d'assurer l'approvisionnement des circuits courts. Mise en service à l'automne 2020. • Au sein du Pôle agroalimentaire de l'Isère : <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation à la structuration des filières, au développement d'une plateforme de mise en relation producteurs – transformateurs – commerces (avec intégration des commerces alimentaires de proximité pendant le confinement) ; ○ Promotion de la marque IsHere, qui garantit l'origine IsHere et la juste rémunération des producteurs. 	    
---	---	--

**Développement
économique
diversifié et
durable**




- Reconversion des friches industrielles. L'objectif est de reconquérir des espaces urbanisés et de limiter ainsi l'étalement urbain :
 - Friche de Moulin Vieux (Pontcharra) : poursuite des travaux de dépollution.
 - Friche du Pruney (Le Versoud) : Commercialisation de la zone.
 - Friche de l'ancienne SETRIM (Goncelin) : finalisation de la commercialisation du Pôle Bois.
 - Cession du bâtiment Olivetti, site de la Viscamine à Pontcharra.
 - Zone de Plan Moulin à Crêt en Belledonne : travail sur la dépollution et l'aménagement du site en lien avec la société Steelmag et l'acquéreur, la société Europe Autocars.
- Subvention de 5 250€ au pôle de compétitivité Tenerrdis dont l'objet est de promouvoir la transition énergétique.
- Soutien immobilier à Bois du Dauphiné et Alpes Energie Bois au travers de la mise en location d'une partie du site. Alpes Energie Bois produit de l'électricité à partir des résidus de scierie générés par Bois du Dauphiné.
- Signature du contrat « Territoire d'Industrie » Grésivaudan – Tour du Pin, rassemblant 6 EPCI. Celui-ci comprend 13 fiches actions. La fiche action 5 s'intitule « accompagner la transition énergétique des entreprises », la fiche action 6 « Soutenir la filière bois ».
- Participation à la mise en place d'un pacte économique local, qui rassemble 25 structures, grandes entreprises, centres de recherche et d'enseignement et des collectivités (le Grésivaudan, la Métro, le Pays Voironnais). L'objectif est d'unir les acteurs privés et publics de l'économie du bassin grenoblois autour d'ambitions communes à partir desquelles des actions concrètes et solidaires seront conduites en faveur de l'économie locale. L'ambition 5 s'intitule « Réduire les impacts environnementaux de nos activités ».




PARTIE 2

Actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, pour l'année 2020, au regard des 5 finalités du Développement Durable



2.1 - Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

<p>Réduction des émissions de GES et réduction à la dépendance aux énergies fossiles</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des fiches actions du Plan Climat Energie Territorial (PCET). Lancement du cahier des charges pour la mise à jour du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et choix d'un bureau d'études. Analyse du parc automobile interne et démarrage de la réflexion sur la conversion des véhicules de la communauté de communes en véhicules propres. Poursuite du déploiement de la dématérialisation avec les partenaires de la communauté de communes : trésor public (budgets, mandats ...), fournisseurs et clients (factures, marchés publics ...). Recours à des plateformes d'échanges de fichiers pour la transmission d'information (invitation aux commissions, envoi de compte-rendu, dépôt de documents ...). 	 <p><i>Le climat change, soyons tous acteurs !</i></p>
<p>Maîtrise de la demande d'énergie</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'outils de suivi des consommations énergétiques des bâtiments de la communauté de communes. 	 

2.2 - Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

<p>Abandon total des produits phytosanitaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> Abandon strict de l'utilisation des produits phytosanitaires depuis 2012 (services techniques). 	
<p>Réduction de la consommation d'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des actions de réduction de la consommation d'eau pour les espaces verts : <ul style="list-style-type: none"> - pas d'arrosage automatique, - plantations résistantes limitant l'apport en eau. 	

2.3 - Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations / Epanouissement de tous les êtres humains

<p>Accessibilité des équipements communautaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite : consultation d'une maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux de mise en sécurité de 11 équipements intercommunaux. • Accessibilité de la médiathèque Gilbert Dalet à Crolles : amorce du travail sur l'accessibilité des services et des collections dans le cadre du projet de politique documentaire. 	
<p>Favoriser l'accès aux transports en commun</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La compétence Transports de la communauté de communes a été transférée au 1^{er} janvier 2020 au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG). Ce syndicat est désormais l'autorité organisatrice de la mobilité de l'aire urbaine grenobloise. Il porte donc l'ensemble des actions liées aux déplacements. • Poursuite du Plan Déplacement Administration avec le remboursement des titres de transports. • Organisation des transports en commun pour la Coupe Icare afin de favoriser l'accès aux différents sites de la manifestation. 	
<p>Favoriser l'insertion sociale et professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la promotion de l'accès aux marchés publics pour les structures de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : <ul style="list-style-type: none"> - entretien de bâtiments, - entretien des parcs et jardins, - recyclage des déchets. • Poursuite de l'intégration de clauses sociales dans les marchés publics du Grésivaudan (Modification de la voirie d'accès à Pré Brun, phase 2 de la création d'un barreau de liaison sur la Grande Ile, construction d'un deuxième centre nautique). • Dans le cadre de sa politique d'aide à la réhabilitation du parc HLM, Le Grésivaudan souhaite fortement inciter les bailleurs sociaux à intégrer de telles clauses dans leurs marchés de travaux. • Mise en œuvre d'une action de formation à destination des professionnels du PLIE Grésivaudan afin de mieux intégrer les principes horizontaux prioritaires au Fonds Social Européen (Développement Durable, Egalité des chances et la non-discrimination, Egalité entre les femmes et les hommes) dans leurs pratiques professionnelles. 	

<p>Développement de la communication interne et externe</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement en partenariat avec plusieurs communes, d'un outil d'alertes géolocalisées sur l'ensemble du territoire du Grésivaudan : l'Alerte Infos. Alertes pour risques météorologiques, sanitaires, actualités importantes autour des déchets, de travaux, des réseaux de distribution (électricité, eau,...), ou encore vie scolaire ou événements... Ce dispositif permet aux communes et à l'intercommunalité de notifier par SMS, sur téléphone mobile, ou via un message vocal, sur téléphone fixe, aux habitants qui se seront inscrits à ce service gratuit, de recevoir les informations importantes près de chez eux. • L'agenda de territoire, via le site internet est proposé pour présenter les temps forts sur le territoire. • Pendant le confinement mise en ligne d'un site internet d'entraide puis une permanence téléphonique. Objectif : favoriser les réseaux de voisinage. • Pour imprimer les différents supports de communication papier (GLINFO, flyers,...), la communauté de communes fait appel à des imprimeurs labélisés Imprim'vert (imprimeries menant des actions concrètes pour limiter l'impact de leur activité sur l'environnement), utilisant du papier certifié PEFC (gestion durable des forêts) ou recyclé et des encres à base végétale. • Réutilisation des panneaux de chantier et de signalétique Akilux. • Poursuite du journal interne « Grésillements » pour les services intercommunaux. • Poursuite du bulletin d'information interne mensuel adressé à l'ensemble des agents de la collectivité. 	  
<p>Santé / Bien-être / Alimentation des enfants et des personnes âgées, dans le respect de l'environnement et des ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Commande du mobilier pour les équipements communautaires selon un cahier des charges précis (fabrication des produits et matériaux utilisés dans une démarche, utilisation de produits neutres et non chimiques, suivi des normes petite enfance et environnementales). • Participation au 1^{er} Défi Anti-Gaspi organisé par la CC du Nord Isère : objectif = réduire les déchets, consommer responsable, acheter moins mais mieux. • Développement du « mangé-mains » au sein de l'EHPAD Résidence Belle Vallée. 	

2.4 - Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

<p>Achats éco-responsables</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du développement du réseau de fournisseurs labellisés « développement durable ». • Poursuite d'une politique d'achats éco responsables (recours aux fournisseurs locaux, acquisition de produits à faible indice carbone) et du regroupement des modes d'approvisionnement. • Intégration de la démarche "développement durable" des entreprises dans les critères de sélection des consultations (normes ISO, produits éco responsables ...). • Collecte des consommables des photocopieurs afin qu'ils soient traités dans un circuit de valorisation des déchets. 	 
<p>Bonne gestion de la collecte des déchets ménagers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Local dédié au réemploi : sur les déchetteries de Crolles et Le Touvet, des locaux de dépôts d'objets en bon état sont proposés aux usagers. Ces objets sont ensuite récupérés par la ressourceriez R de recup' de Pontcharra. En 2020, ce sont 57,3t de déchets qui ont été évitées. • Distribution de compost en déchetterie : 415 tonnes distribuées. • Mise à disposition d'un composteur gratuit pour les usagers ayant assisté à un atelier initiation au compostage. • 9 ateliers initiation au compostage organisés sur 19 de prévus soit 80 personnes sensibilisées. • Mise en place de 4 sites de compostage collectif : <ul style="list-style-type: none"> - Pour la restauration collective à l'EPHAD Belle vallée à Froges, - Pour des quartiers au Hameau des Frasnies à Crolles, La Souchière à Montbonnot Saint Martin et la Fontaine Amélie à St Ismier). • Animations réalisées sur le tri sélectif à travers le territoire intercommunal. • Une collecte de vieux vélos a été organisée sur les déchetteries lors de la semaine de la réduction des déchets. Cette opération a permis de sauver 310 vélos. 	  

- Mise en place de site de compostage des déchets au sein des équipements de la communauté de communes avec les agents volontaires pour s'en occuper.
- Organisation d'un atelier sur les couches lavables. 13 participants
- Densification des colonnes textile avec 117 colonnes installées sur le territoire du Grésivaudan afin de donner une deuxième vie aux textiles, linge de maison et chaussures. Les produits collectés sont soit réutilisés soit recyclés.
- Mise en place des points de proximité. La substitution de la collecte en porte à porte par la collecte en apport volontaire, c'est :
 - Moins de camions qui circulent et moins de kilomètres parcourus.
 - Un meilleur tri des déchets qui augmente le tonnage de valorisables.
 - Une consommation de carburant moins importante.
 - Une pénibilité moins importante pour les agents de collecte (le conducteur reste en cabine, ne manipule plus de bacs et n'est plus en contact avec les déchets).
 - Des temps de collecte moins importants.
 - Des équipages réduits à 1 personne au lieu de 3.Ces conteneurs aériens sont esthétiques, faciles d'entretien, accessibles 7 jours/7 et flexibles dans leur implantation.



PARTIE 3 : Gouvernance

Les différentes instances du Grésivaudan

- **Le Conseil Communautaire** définit la politique communautaire.
Au 1er janvier 2020, il est composé de 73 conseillers communautaires représentant les 43 communes de la communauté de communes.
Suite au renouvellement des conseillers communautaires, ce nombre est passé à 74. La communauté de communes ayant changé de strate démographique depuis les dernières élections.
- **Le Bureau**, composé des vice-présidents et des conseillers communautaires délégués, conduit et met en œuvre les actions de la communauté de communes.

Pour préparer les dossiers et apporter un avis consultatif aux instances décisionnelles, la communauté de communes dispose de commissions thématiques. Ces commissions réunissent des élus des conseils municipaux et des membres du Conseil de Développement.

Par ailleurs, des séminaires regroupant l'ensemble des conseillers communautaires et les membres de la commission concernée par la thématique sont régulièrement organisés (3 séminaires en 2020). Au cours de l'année, ils ont eu pour objectifs de permettre aux élus d'appréhender les problématiques intercommunales, de réfléchir à l'évolution des compétences de la communauté et de se saisir des enjeux financiers du territoire.

- **Le Conseil de Développement**

Le Conseil de Développement est l'assemblée consultative du Grésivaudan qui :

- donne son avis à toutes les étapes de la mise en œuvre du projet de territoire,
- participe avec les élus aux réflexions engagées par la communauté de communes,
- veille à la mise en place d'un développement « durable ».

Les objectifs du Conseil de Développement consistent à rapprocher les politiques publiques de ceux qui les vivent et à construire une action publique plus adaptée en reconnaissant au citoyen une qualité « d'expertise d'usage ». Il s'agit donc d'une participation volontaire du citoyen à la vie publique, autrement que par le simple devoir électoral.

Ses contributions 2020

Le Conseil de développement a travaillé sur sa refondation. De ces travaux a abouti la rédaction d'un nouveau protocole de fonctionnement, approuvé début 2021 en conseil communautaire. En parallèle le Groupe de Travail Alimentation Santé Environnement a travaillé sur la nourriture bio dans les cantines scolaires du territoire. Le Conseil de développement a organisé une réunion publique à Laval, en octobre pour présenter un état des lieux de la situation et proposer des pistes d'amélioration.



Le Grésivaudan
390 rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex
Tél. 04 76 08 04 57
www.le-gresivaudan.fr